Année académique 2022 - 2023 Domaine Agronomique

Bachelier en Agronomie orientation TA

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : agro.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AT 304 Gestion des locaux à usage animalier			
Code	AGTA3B04	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Christelle DEWAULLE** (christelle.dewaulle@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'UE "Gestion des locaux" permet à l'étudiant d'aborder les notions indispensables à la bonne gestion de ce type de locaux. Quelles qu'en soient leurs destinations, ces locaux ont en commun la nécessité de maîtriser la sécurité, sanitaire ou fonctionnelle, en rapport avec l'utilisateur, le consommateur, le visiteur ou bien sûr l'animal.

Les bonnes pratiques d'hygiène seront détaillées et l'étudiant sera capable de les appliquer aux diverses situations professionnelles, qu'il soit aide vétérinaire, soigneur animalier ou encore utilisateur de denrées alimentaires par exemple.

Il aura les bases nécessaires au maintien des garanties sanitaires et sera capable d'identifier et d'analyser les risques et d'y apporter les solutions en collaboration avec le médecin vétérinaire ou la personne responsable.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1	**Informer, communiquer et travailler en équipe**
1.1	Rechercher, consulter, analyser, échanger et transmettre des informations techniques ou scientifiques et ce tant à l'échelon national qu'international
1.2	Élaborer des documents didactiques et des fiches techniques relatives aux produits et aux services et adaptés à des publics cibles spécifiques
1.3	Participer à la vulgarisation
1.4	Choisir et utiliser les systèmes d'informations et de communication adaptés
Compétence 2	**S'engager dans une démarche de développement professionnel**
2.2	Développer unesprit critique
Compétence 5	**Appliquer les principes du vivant dans tous les domaines de l'agronomie**
5.3	Intégrer à l'activité de production les règles en matière d'éthique, d'environnement, d'hygiène et de santé
Compétence TA 6	**Assurer la santé et le bien-être des animaux de rente, d'élevage, de laboratoire, de compagnie et en captivité**
TA 6.3	Assister le médecin vétérinaire dans l'exercice de sa profession et dans le respect de la législation en vigueur

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :

- Identifier les différentes mesures de prévention des risques et de protection pour le personnel, le visiteur et l'animal.
- Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène.
- Comprendre, analyser et maîtriser les risques.

- Garantir la qualité sanitaire.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

AGTA3B04A	Gestion des locaux à usage animalier	12 h / 1 C

Contenu

- La gestion des risques liés au locaux animaliers et autres.
- Les agents pathogènes: rapport avec l'hygiène des locaux.
- Les bonnes pratiques d'hygiène.
- Nettoyage/désinfection: méthodes et limites, points importants.
- Procédures de sécurité.
- Zoonoses.
- Exemples de fonctionnement

Démarches d'apprentissage

Diapositives à compléter activement pendant le cours.
Films: commentaires/débat en classe.
Mises en situation.
Articles scientifiques à lire en autonomie et à connaître.
Chapitre(s) rédigé(s).
Livres de référence à la bibliothèque.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignante pour toute question.
Présentation de questions types d'examen.
Synthèses en classe sur les points importants vus à chaque fin de chapitre.
Mises en situation.

Sources et références

Une liste complète des références bibliographiques sera fournie dans les notes de cours.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Diapositives ppt.
Articles scientifiques.
Chapitre(s) rédigé(s).

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit aux deux sessions:
Question(s) ouverte(s)
Question(s) courte(s)
Questions à choix multiples
Situations problèmes à analyser
Images à identifier et à commenter
Question(s) tout ou rien

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

En cas de certificat médical valable et rendu dans les délais, l'étudiant devra, s'il le souhaite, prendre lui-même contact avec le professeur afin de voir s'il est possible de reprogrammer son examen ou non. En cas d'examen non présenté sans justificatif valable, il n'y aura pas de possibilité de reprogrammation pendant la même session.L'UE sera validée si l'étudiant obtient au moins 10/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).